

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1482

Artikel: Les prudentes réponses de l'OMC aux attaques contre la mondialisation
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les prudentes réponses de l'OMC aux attaques contre la mondialisation

Seattle, jamais plus! Les batailles de rue qui ont mis en échec la réunion ministérielle de l'OMC de 1999 ne se reproduiront pas. La ministérielle de cet automne se retranchera à Doha, dans la citadelle politique qu'est le Qatar. Mais l'OMC ne fait pas que se barricader. Elle tente de répondre aux critiques. Sans changer de cap.

A Genève, le secrétariat de l'OMC et la noria des diplomates des 142 Etats membres tentent de faire redémarrer le train de négociations brutalement interrompues à Seattle. A Berne, les lieutenants de Pascal Couchepin se préparent à un nouveau grand marchandage commercial. Mais tant à Berne qu'à Genève, on prend en compte les craintes de la société civile et les vives critiques des ONG.

Berne doit d'abord répondre à la grogne des paysans, ceux-là mêmes qui ont lourdement ressenti les effets de la libéralisation imposée par l'OMC. Les organisations agricoles ont ouvert très tôt les hostilités en exigeant un frein à la libéralisation pour digérer la réforme en cours. Berne a pleinement reçu le message.

Les principes et les concessions

Il s'agissait d'abord de consolider le principe de la « multifonctionnalité », capable de résister à la libéralisation voulue par les Etats-Unis et les grands pays exportateurs agricoles. A l'instigation de la Suisse, quarante pays se sont retrouvés en Norvège pour réaffirmer leur droit souverain à poursuivre leur politique agricole basée sur

la multifonctionnalité. L'agriculture a une autre fonction que celle de produire au meilleur prix. Elle doit protéger l'environnement, garantir les exploitations rurales décentralisées ainsi que la sécurité alimentaire.

Les grands principes ne présentent pas une protection absolue. Berne sait d'évidence qu'il faut être prêt à certaines concessions en abordant un marchandage commercial international, notamment dans le secteur encore fortement protégé de l'agriculture. La Suisse peut diminuer ses aides à l'exportation parce que les prix agricoles ont baissé. En revanche, Berne s'opposera à un accueil plus large des importations. Les paysans devraient

s'accommoder de ces concessions sans véritable douleur pour eux.

Services publics

Si la conférence de Doha décide de reprendre un cycle de négociations, la Suisse devra maîtriser un second point chaud : les services. Les principes conduisant à la libéralisation de ce secteur grandissant de l'économie sont déjà fixés. Chaque pays dresse la liste des branches où il acceptera la libre concurrence des opérateurs étrangers.

Mais chaque Etat conserve le droit de fixer des règles valables pour tous les opérateurs nationaux ou étrangers. La Déclaration de Berne, organisation tiers-mondiste, a peur que la mise aux enchères internationales des services publics comme la santé, l'enseignement ou la poste n'élimine les services qui profitent à l'ensemble des populations. Cette crainte émanant du tiers-monde trouve un relais immédiat en Suisse. Le bureau de Pascal Couchepin a été inondé cet été d'un paquet de 4000 pétitions demandant d'exclure expressément les services publics des marchandages de l'OMC. Les négociateurs suisses sont avertis. Leur marge de manœuvre est ici fortement réduite.

Sans cocktails Molotov

A Genève, l'OMC n'est pas restée sourde aux manifestations de rue. Dans un effort d'ouverture et de transparence, l'organisation recherche le dialogue avec les organisations non gouvernementales jusqu'ici largement ignorées des négociateurs gouvernementaux. L'OMC a dressé la liste de 647 ONG invitées à suivre les travaux de la réunion ministérielle de Doha. Bien sûr sans barres de fer ni cocktails Molotov ! L'OMC s'efforce aussi de réformer ses méthodes de travail pour permettre aux petits pays de participer plus efficacement aux négociations.

Mais pour l'essentiel, les orientations de l'OMC ne changent guère. Les préoccupations concernant l'environnement ne seront prises en compte que dans le secteur agricole. Le dossier des normes sociales est simplement renvoyé à l'Organisation internationale du travail (OIT) qui peine à faire respecter quelques règles sur la liberté syndicale et la protection des enfants. Quant à un contrôle des flux financiers internationaux perturbateurs, réclamé notamment par le groupe Attac, il est l'enjeu d'un ping-pong entre les organisations internationales qui devrait se solder par un hors-jeu. La rue ne peut pas gagner à chaque coup !

at

Lynx inoffensifs?

Le *TagesAnzeiger* (18.08) donne des nouvelles des six lynx lâchés dans la nature, ce printemps dans la région frontière des cantons de Zurich et de St.-Gall. Une carte montre leurs déplacements aux frontières autrichiennes et du Lichtenstein. Les scientifiques constatent qu'ils se comportent comme ils l'avaient prévu. Et le journal précise : « Ils n'ont pas encore déchiqueté de moutons. » On aimerait savoir pourquoi ils se comportent mieux qu'en Suisse romande.

cfp